

**RAPPORT DU COMITÉ *AD HOC*
POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE
DU DÉSARMEMENT**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE ET UNIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 28 (A/41/28)



NATIONS UNIES

**RAPPORT DU COMITÉ *AD HOC*
POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE
DU DÉSARMEMENT**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE ET UNIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 28 (A/41/28)



NATIONS UNIES

New York, 1986

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

[Original : anglais/français/
russe]
[25 juillet 1986]

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	1
II. TRAVAUX DU COMITE	5 - 12	1
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	13 - 15	4

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 40/154 du 16 décembre 1985, l'Assemblée générale a notamment renouvelé le mandat du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement 1/ et a prié cet organe de rester en contact étroit avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires, afin de se tenir informé de leurs positions, de même qu'avec tous les autres Etats, et d'étudier tout commentaire ou observation pertinents qui pourraient lui être présentés, en ayant plus particulièrement à l'esprit le paragraphe 122 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2). L'Assemblée a également prié le Comité de lui faire rapport lors de sa quarante et unième session.

2. Le Comité ad hoc a élu le Bureau suivant :

Président : M. Nissanka Wijewardane (Sri Lanka)

Vice-Présidents* : M. Kazimiers Tomaszewski (Pologne)

Rapporteur : M. Pablo Barrios (Espagne)

3. L'Union des Républiques socialistes soviétiques a participé aux travaux du Comité, en vertu du paragraphe 3 de la résolution 3183 (XXVIII). Egalement en application de cette disposition, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont restés en relation avec le Comité par l'intermédiaire de son président. La République démocratique allemande et le Viet Nam ont assisté aux séances du Comité en qualité d'observateurs.

4. Le Groupe de travail créé en 1974 a été maintenu 2/.

II. TRAVAUX DU COMITE

5. Pour accomplir le mandat indiqué au paragraphe 1 ci-dessus, le Comité ad hoc a tenu deux sessions en 1986.

6. Lors de sa première session, le Comité a tenu quatre séances, du 7 au 11 avril. A la première séance de la session (90ème séance), le Comité a été informé que M. Arturo Laclaustra (Espagne) avait achevé sa mission à New York et ne pouvait donc plus continuer à remplir ses fonctions de rapporteur du Comité. Pour le remplacer, le Comité a élu par acclamation M. Pablo Barrios (Espagne). Il a remercié M. Laclaustra de la contribution qu'il avait apportée aux travaux. Deux postes de vice-président sont demeurés vacants en attendant de nouvelles consultations.

7. Lors de la deuxième session, le Comité ad hoc a tenu trois séances, entre le 7 et le 10 juillet.

* Voir par. 6.

8. Des déclarations ont été faites aux deux sessions par le Président et les représentants des Etats ci-après, membres du Comité ou observateurs : Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, Sri Lanka, Tchécoslovaquie, Viet Nam. Les représentants de l'URSS ont également pris la parole.

9. Les membres du Comité étaient parfaitement informés des positions exposées antérieurement par les gouvernements des autres Etats concernant la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

10. Le Groupe de travail a tenu, sous la présidence de M. P. Barrios (Espagne) deux séances, les 8 et 9 juillet, et il a établi le projet de rapport du Comité.

11. A sa 96ème séance, le 10 juillet, le Comité a examiné et adopté le rapport qu'il présentera à l'Assemblée générale à sa quarante et unième session.

12. Conformément au paragraphe 3 de la résolution 40/154 de l'Assemblée générale, le Comité, par l'intermédiaire de son président, est resté étroitement en relation avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires, afin de se tenir au courant de leurs positions; celles-ci, selon les dernières informations obtenues, sont les suivantes :

Chine

La Chine a toujours été en faveur de la convocation d'une conférence internationale qui examinerait la question du désarmement. Dès 1963, elle a proposé de tenir une conférence mondiale au sommet pour débattre de l'interdiction complète et de la destruction intégrale des armes nucléaires. Les deux superpuissances, qui possèdent les plus vastes arsenaux d'armes, tant nucléaires que classiques, accélèrent leur course aux armements, faisant ainsi peser une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales. Il est donc de la plus haute importance de les presser, par divers moyens, de réduire leurs armements. Si la majorité des Etats Membres se prononcent pour la tenue d'une conférence mondiale chargée d'examiner comment les deux superpuissances devraient prendre l'initiative d'une réduction massive de leurs armements, la Chine sera disposée à appuyer cette idée.

Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis continuent de considérer qu'un climat international favorable est indispensable pour qu'une conférence mondiale du désarmement puisse aboutir à des résultats. Mais il serait prématuré de convoquer maintenant une telle conférence puisque dans la communauté internationale l'accord ne s'est fait ni sur les conditions qui devraient être réunies pour tenir une telle assemblée, ni sur les questions de fond qui seraient examinées. Une conférence sur un sujet aussi important qui se solderait par un échec ou n'aboutirait à rien de concluant n'aurait guère d'utilité. Elle susciterait même de nouveaux obstacles qui entraveraient les efforts actuellement faits sur le plan international pour obtenir des réductions réelles, importantes et vérifiables des armements actuels. Dans ces

conditions, et compte tenu de la crise budgétaire de l'ONU, les Etats-Unis estiment que le Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement devrait interrompre ses travaux jusqu'à ce que les conditions politiques et financières s'améliorent suffisamment pour qu'une conférence puisse se tenir avec succès.

France

La position de la France n'a pas changé depuis l'an dernier en ce qui concerne les conditions qui devraient être réunies pour permettre de convoquer une conférence mondiale du désarmement. Elle constate en effet que, dans les circonstances actuelles, il n'existe pas de consensus sur un tel projet.

Dans ces conditions, la France n'aurait pas d'objection à ce que le Comité ad hoc étudie la possibilité d'espacer ses réunions afin de tenir compte de cette impasse persistante.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Gouvernement britannique estime que, compte tenu du climat international actuel, il serait vain de préparer la tenue d'une conférence mondiale du désarmement. C'est pourquoi le Royaume-Uni continue à douter de l'utilité de continuer à réunir le Comité ad hoc.

Union des Républiques socialistes soviétiques

L'Union soviétique réaffirme sa position de principe concernant la convocation d'une conférence mondiale du désarmement.

Le problème de la guerre et de la paix demeure d'une extrême importance pour l'humanité. En vue de son règlement, il faut prendre des mesures de désarmement, éliminer l'arme nucléaire et renforcer la coopération internationale. L'Union soviétique déploie des efforts inlassables dans le but d'assainir la situation internationale délicate et tendue, de mettre un terme à la course aux armements et d'épargner à l'humanité la menace d'une catastrophe nucléaire.

L'accélération de la course aux armements et le danger de son extension à de nouvelles sphères exigent que soient prises d'urgence des mesures en vue de redresser le cours des événements mondiaux et de mettre en place un système global de sécurité. On ne peut trouver aujourd'hui aucune justification aux politiques visant à assurer la supériorité militaire et à saper les accords existant dans le domaine de la limitation des armements.

L'idée de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement a été largement soutenue par la communauté internationale et notamment à l'Organisation des Nations Unies. Les tentatives faites par certaines puissances nucléaires pour justifier leur approche négative à l'égard de cette question en invoquant la détérioration de la conjoncture internationale sont

dénuées de tout fondement car c'est précisément dans la situation actuelle qu'il est urgent de convoquer cette réunion mondiale dans le cadre de laquelle pourraient être mises au point des approches efficaces en vue de freiner la course aux armements, de réaliser un désarmement effectif, et proposer des décisions concrètes et pratiques que tous les Etats seraient tenus d'appliquer.

L'Union soviétique a récemment avancé des propositions d'une exceptionnelle importance, portant sur tous les aspects de la limitation de la course aux armements et du désarmement et concernant notamment la mise en oeuvre d'un programme en vue de l'élimination totale de l'arme nucléaire d'ici la fin du siècle. Ces propositions pourraient constituer un cadre approprié pour l'examen constructif des problèmes de désarmement par une conférence mondiale du désarmement.

Pour sa part, l'URSS est prête à examiner, sans aucune condition préalable et dans un esprit constructif, toutes autres propositions que pourraient avancer les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), les Etats non alignés et les Etats neutres. Cette position correspond aux impératifs de la nouvelle philosophie adaptée à l'ère nucléaire. Nous invitons les autres puissances nucléaires à adopter la même position constructive et à mettre à profit les vastes possibilités de négociation sur l'ensemble des problèmes de désarmement qu'offrirait une conférence mondiale du désarmement.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

13. Le Comité ad hoc a rappelé que l'idée d'une conférence mondiale du désarmement avait été largement soutenue par les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, encore que l'on ait enregistré des degrés d'accord variables et des divergences en ce qui concerne les conditions de la convocation de cette conférence et certains aspects s'y rapportant, notamment des aspects liés à la dégradation de la situation internationale. En outre, il ressortait à l'évidence des dernières indications sur la position des Etats dotés d'armes nucléaires (voir par. 12 du présent rapport), dont quelques-unes confirment certains éléments que le Comité ad hoc doit examiner soigneusement, qu'aucun consensus concernant la convocation d'une conférence mondiale du désarmement dans les conditions actuelles n'avait été atteint par ces Etats, dont la participation à une telle conférence a été jugée indispensable par la plupart des Etats Membres de l'Organisation.

14. Comme il est essentiel qu'une conférence mondiale du désarmement soit convoquée à un moment opportun dès que possible, avec une participation universelle et après une préparation adéquate, l'Assemblée générale devrait examiner plus avant cette question à sa quarante et unième session ordinaire, en gardant à l'esprit les dispositions pertinentes de la résolution 36/91 adoptée par consensus, en particulier le paragraphe 1 de cette résolution, et la résolution 40/154, également adoptée par consensus.

15. L'Assemblée générale souhaitera peut-être renouveler le mandat du Comité ad hoc et le prier de continuer à maintenir un contact étroit avec les représentants des Etats dotés d'armes nucléaires, afin de se tenir informé de leurs positions, ainsi qu'avec tous les autres Etats, et d'étudier tout commentaire ou observation pertinents qui pourraient lui être présentés.

Notes

1/ L'Assemblée générale a décidé par sa résolution 3183 (XXVIII) du 18 décembre 1973, que le Comité ad hoc serait composé des 40 Etats Membres de l'ONU non dotés d'armes nucléaires ci-après, qui ont été nommés par le Président de l'Assemblée après consultation avec tous les groupes régionaux : Algérie, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Colombie, Egypte, Espagne, Ethiopie, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Liban, Libéria, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Sri Lanka, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre et Zambie.

2/ Le Groupe de travail est composé des Etats Membres suivants : Burundi, Egypte, Espagne (Président), Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Mexique, Pérou, Pologne et Sri Lanka. La République démocratique allemande et la Tchécoslovaquie ont participé aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateurs.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何获取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
